



BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140
DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA À L'EMPLOI DE G4S/GARDA PERSONNEL DE CONTRÔLE PRÉEMBARQUEMENT SECTIONS LOCALES 16 ET 2921 PROCESSUS D'APPEL ÉQUITABLE

Chers membres,

Le postulat de départ en relations industrielles est d'assurer aux travailleurs le respect de leur droit de représentation équitable au travail. Ce droit ne s'étend pas aux agents de contrôle en raison de processus « viciés » qui nuisent à votre accréditation au niveau du conseil décisionnel local de l'ACSTA.

Les agents de contrôle sont désavantagés par la situation, car ils n'ont pas accès à un processus équitable et transparent pour se faire entendre sur des problèmes usuels pouvant survenir dans leur lieu de travail.

Les agents de contrôle sont accrédités par l'ACSTA dans l'exécution de leurs fonctions en vertu d'un programme récurrent d'apprentissage et de recertification. Bien que l'ACSTA ne soit pas l'employeur (c'est plutôt un organisme d'accréditation), elle est néanmoins investie du pouvoir de rendre des décisions qui nuisent à nos membres sur les plans professionnel et personnel à la fois. La représentation syndicale est limitée ou ne leur est carrément pas autorisée et le processus est extrêmement long. Parfois, il dure plusieurs mois pendant lesquels l'agent de contrôle peut ne pas être payé. De plus, les agents de contrôle qui sont injustement accusés n'ont pas accès aux outils auxquels d'autres travailleurs ont accès pour se défendre.

Nous reconnaissons l'importance des actions prises par l'ACSTA pour protéger la sécurité nationale, mais nous ne pouvons pas tolérer que les agents de contrôle soient traités injustement. Il nous faut un meilleur processus. Il nous faut un processus d'appel équitable, transparent et opportun au niveau local qui assure l'accès à la représentation syndicale.

L'AIMTA a soulevé ces préoccupations directement auprès de l'ACSTA à Ottawa, mais cette dernière s'est montrée lente à agir et à réagir à ces préoccupations. Par conséquent, nous devons adopter une approche différente pour faire corriger la situation.

L'AIMTA coordonne les efforts entre le district des transports 140, la section locale 2921 et la section locale 16. Ces efforts incluent du lobbying et de l'action politique pour que les parlementaires prennent les mesures correctives qui s'imposent.

Nous lançons cette campagne le mardi 16 avril 2019 dans chaque section locale qui représente des agents de contrôle en vous demandant de signer une pétition au soutien de nos efforts.

Solidairement vôtre,

Tania Canniff,
Présidente générale
District des transports 140
AIMTA

Todd Haverstock
Président général
District des transports 140
AIMTA

Barry Barrington
Président général
District des transports 140
AIMTA

TC/TH/BB:mdr

**BULLETIN N° 016 - PUBLIÉ LE 16 AVRIL 2019
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)